



Délibération n°17

Conseil Municipal du Lundi 31 mai 2021

Service Enseignement

Domaine de compétence :  
7.10 FINANCES DIVERS

Le Lundi Trente et Un Mai deux mille vingt et un à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :  
20/05/2021

Membres présents : 27

Membres ayant donné pouvoir : 5

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 1

Nombre de votants : 32

Affiché le 03/06/2021

**Présents :** Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Franck TINDILLER, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Bernard WAUQUIER, **Adjoints,** Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Jean-Michel GOSELIN, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marine NEMPONT, Madame Caroline ROSSIGNOL, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Catherine SIBILSKI, Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Frédéric CADET, Madame Sophie DENEUX, Madame Aurore WACOGNE, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur René BONVOISIN, Madame Justine GOSELIN, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN, **Conseillers municipaux.**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Monsieur Bernard GHESELLE à Monsieur Bernard WAUQUIER, Monsieur Charles LANQUETIN à Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Grégory HURTREL à Monsieur Adrien BACLET, Monsieur Gérard ANDRE à Monsieur Jean-Michel GOSELIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERE à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR.

**Absent (s) excusé (s) :**

**Absent (s) non excusé(s) :** Monsieur Xavier BRASSART

**Votants :** 32

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean-Michel GOSELIN.

Objet : Participation financière des familles pour la cantine, l'accueil périscolaire et la garderie

Rapporteur : Madame TILLIER Nathalie, Adjointe.

Synthèse de la délibération :

Fixation des tarifs

**Vu** l'article 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les dispositions relatives aux compétences du conseil municipal,

**Vu** la Commission N°1 « Grandir, réussir et bien-vivre à Étapes-sur-mer » en date du 9 mars 2021,

**Après en avoir délibéré,** le Conseil Municipal décide

- d'approuver les tarifs ci-dessous applicables **à compter du 1er septembre 2021.**

<b>Tarifs applicables à partir du 01 septembre 2021</b>		ETAPLOIS	EXTERIEUR
<b>Garderie</b> maternelle ou primaire de 7h45 à 8h30		0,95 €	2,20 €
<b>Garderie</b> primaire de 17h30 à 18h (après AE)		0,95 €	2,20 €
<b>Accueil périscolaire</b> maternel ou primaire de 16h30 à 18h		1,45 €	3,55 €
<b>CANTINE SCOLAIRE</b>		ETAPLOIS / EXTERIEUR	
<b>Avec réservation chaque lundi pour la semaine suivante</b>		3,65 € €/le repas	
<b>Sans réservation à moins d'une semaine</b>		5,70 € €/le repas	

- d'autoriser de ce fait l'encaissement de la participation des familles.

Les recettes inhérentes seront inscrites au budget principal de la ville.

**La délibération est adoptée par 32 voix pour.**

Vu pour être affiché le 3 Juin 2021 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire  
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.